GUIDE PRATIQUE

CONNAÎTRE ET PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE DOMESTIQUE

INSTITUT P'

IRIAF

isae ENSMA

Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace

cnrs

Université de Poitiers

LNE

Le progrès, une passion à partager

MAIF FONDATION

Un incendie se déclare toutes les deux minutes en France

SOMMAIRE

Chiffres dramatiques ____ 5

Éclosion et développement d'un incendie ____ 7

Sources potentielles de feu et zones à risques ____ 9

Dégâts résultant d'un incendie ____ 11

Comment éviter les risques ? ____ 13

Bons gestes à retenir en cas d'éclosion d'un feu ____ 17

Bons gestes à retenir en cas de développement d'incendie ____ 19

CHIFFRES DRAMATIQUES

LES INCENDIES

100 000
incendies domestiques par an.

70 %
des incendies mortels se produisent la nuit.

20 %
des incendies domestiques ont lieu entre 18 h et 21 h.

LES VICTIMES

1 Français sur 3
sera victime d'un incendie au cours de sa vie.

10 000
blessés graves
dont 3 000 conservent un lourd handicap.

80 %
des décès sont dus à l'intoxication par la fumée.

Environ
800 personnes
perdent la vie chaque année
dans un incendie d'habitation. Pour les 2/3, elles succombent asphyxiées dans leur sommeil.

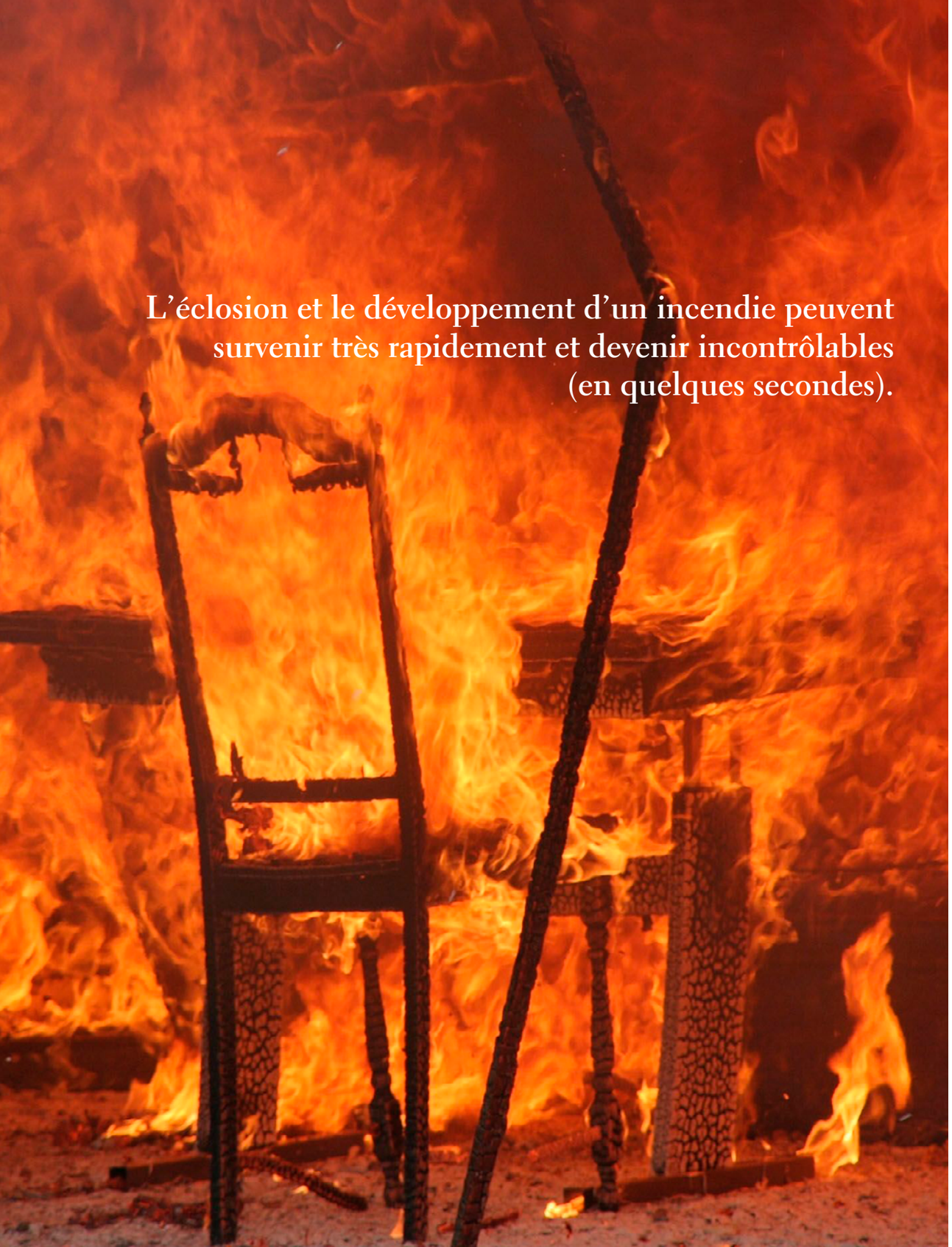

L'éclosion et le développement d'un incendie peuvent survenir très rapidement et devenir incontrôlables (en quelques secondes).

ÉCLOSION ET DÉVELOPPEMENT D'UN INCENDIE

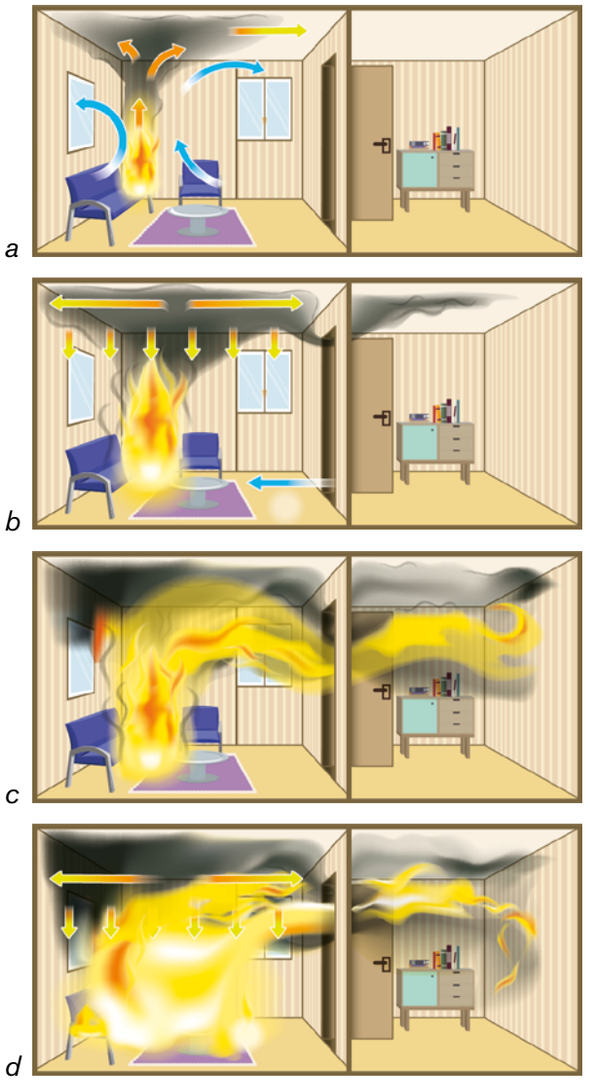

a

b

c

d

Dans une habitation, la propagation du feu dépend :

- de la quantité de combustibles présents et de leur nature (mobilier, électroménager…) ;
- de l'agencement de l'habitation ;
- et surtout de l'apport d'air disponible (par la présence de portes ou de fenêtres ouvertes).

Conseil

Limitez la quantité de mobilier et d'éléments décoratifs.

SIMULATEUR INCENDIE

a- Éclosion du foyer et formation d'une couche de fumée chaude.
b- Développement du feu et propagation des fumées.
c- Propagation du feu.
d- Embrasement généralisé éclair.

SOURCES POTENTIELLES DE FEU ET ZONES À RISQUES

Toutes les 2 minutes, un feu démarre, le plus souvent la nuit. Il est donc essentiel d'identifier les départs d'incendies potentiels.

CUISINE

Friteuse, électroménager, équipement de cuisson, multiprise surchargée, briquet, éclairage, etc.

CHAMBRE

Bougie, cigarette, éclairage, multiprise surchargée, briquet, chauffage défaillant, etc.

SALON, SALLE À MANGER

Bougie, éclairage, cigarette, cheminée, guirlande électrique, multiprise surchargée, briquet, chauffage défaillant, etc.

DRESSING/BUANDERIE/ GARAGE

Chaudière, fer à repasser, stockage produit dangereux, véhicule, briquet, etc.

AUTRES SOURCES EXTÉRIEURES À L'HABITATION

Barbecue, appareil de chaleur, brûlage déchets, poubelle, etc.

HABITAT COLLECTIF

Départ parties communes (ascenseur, local poubelles, escaliers) de différentes natures (poussette, luminaire, tableau électrique, etc.).

Conseils

- **Surveillez tous ces dispositifs produisant de la chaleur (fer à repasser, barbecue, bougie, cheminée…). ÉTEINDRE SYSTÉMATIQUEMENT ce type d'appareil lorsque vous quittez une pièce.**
- **Ne laissez jamais une flamme sans surveillance.**
- **Faites attention à bien éteindre votre cigarette.**
- **Vérifiez vos installations électriques.**
- **Ne couvrez jamais un radiateur électrique pour y sécher un vêtement.**

DÉGÂTS RÉSULTANT D'UN INCENDIE

Des conséquences lourdes sur les plans humain, matériel et environnemental.

CONSÉQUENCES HUMAINES

- Asphyxie par les fumées
- Anoxie (manque d'oxygène)
- Brûlures
- Handicap physique lourd
- Trouble psychologique
- Décès

CONSÉQUENCES MATÉRIELLES

- Endommagement total ou partiel des biens
- Fragilisation de la structure existante
- Risque de propagation aux tiers et dommages collatéraux

CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES

- Pollution de l'air
- Pollution de l'eau
- Pollution du sol

En cas d'une exposition prolongée à des fumées ou à un feu, consultez un médecin.

COMMENT ÉVITER LES RISQUES ?

CHOIX DES MATÉRIAUX

- Les matériaux d'aménagement sont classés en fonction de leur niveau de réaction au feu (français M0 à M4 et européen A1, A2, B, C, D, E et F).
- Pour limiter les risques d'inflammation, privilégiez les matériaux classés A1, A2, B, M0 et M1.
- Pour les matériaux avec un marquage CE, les déclarations de performance au feu sont obligatoires.
- Dans les habitations collectives, certains éléments de construction (porte, cloison, plancher) peuvent posséder des notions de résistance au feu (c'est-à-dire de tenue structurelle) et être classés coupe-feu ou pare-feu. N'effectuez aucune modification sur ces éléments (perçage, découpe…).
- Le classement de résistance au feu est symbolisé par des lettres R (pour la résistance au feu), E (pour l'étanchéité au feu) et I (pour l'isolation), et par un temps exprimé en minutes :
  - pour un critère pare-flamme une demi-heure s'exprimera par la mention RE30 (ou PF1/2H) ;
  - pour un critère coupe-flamme une heure s'exprimera par la mention REI60 (ou CF1H).

Conseil

Exigez des professionnels du bâtiment les justifications du classement au feu des produits mis en œuvre (certificat ou procès-verbal d'essai), s'ils ne sont pas indiqués sur une étiquette.

TRAVAUX

- Soyez vigilant lors des travaux de modification, de transformation, d'extension ou d'aménagement de votre logement.
- Respectez les réglementations électriques.
- Faites appel à des entreprises accréditées ou certifiées.
- Retirez tous produits inflammables à proximité des zones de travaux (découpe, perçage, meulage, soudure…).
- Lisez et respectez les notices des fabricants pour l'installation de nouveaux produits et équipements.

AMÉNAGEMENT DE L'HABITATION

- Évitez de surcharger les prises électriques.
- Éloignez les sources de feu potentielles des éléments rapidement inflammables (literie, rideau, papier, etc.).
- Surveillez la combustion des bougies.
- Évitez de fumer dans votre logement.
- Bien éteindre votre cigarette après utilisation.
- Ne surchargez pas votre logement en mobilier ou objets décoratifs.
- Évitez d'encombrer le balcon et les chemins d'évacuation.

AGENCEMENT DU LOGEMENT LORS DE LA CONSTRUCTION OU DE LA RÉNOVATION

- Agencez votre logement de sorte à disposer la sortie principale ou une sortie de secours à proximité de l'espace nuit.
- Positionnez les zones à fort risque (cf. pièce à risque pour extincteur) éloignées de la sortie principale ou du chemin d'évacuation.

DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMÉE (DAAF)

- Les détecteurs de fumée doivent posséder un marquage CE et correspondre à la norme EN 14 604.
- Ne l'installez pas dans une salle de bains ou dans une cuisine.
- L'emplacement idéal est le plafond à proximité de l'espace nuit. Positionnez le détecteur dans l'escalier qui mène à l'étage, ou près des chambres pour être averti en pleine nuit en cas d'incendie.
- Le DAAF doit être positionné au centre d'une pièce à 10 cm minimum de tout obstacle. Évitez les angles.
- Ne vous limitez pas à un seul détecteur. Si vous possédez une maison à plusieurs niveaux, posez un DAAF à chaque étage y compris au sous-sol.
- Pour une réduction optimale des risques et augmenter votre temps d'évacuation, installez des détecteurs dans chaque pièce de votre logement.

EXTINCTEUR

- Avoir un extincteur chez soi est fortement conseillé pour maîtriser soi-même un départ de feu.
- Positionnez-le dans une pièce à risque (ex. : cuisine).

BONS GESTES À RETENIR EN CAS D'ÉCLOSION D'UN FEU

1. **Restez calme !**
2. **Essayez d'éteindre avec les moyens à disposition (extincteur, seau d'eau, linge humide).**
3. **Évacuez.**
4. **Fermez les portes.**
5. **Prévenez les secours.**

Feux de friteuse : utilisez un linge humide.
ATTENTION : ne pas utiliser d'eau (risque d'explosion).

SI UN FEU SE PROPAGE SUR UNE PERSONNE

1. **Arrosez immédiatement la victime avec de l'eau.**
2. **En absence d'eau à proximité, allongez-la et enroulez-la dans une couverture ou un vêtement large.**
3. **Prévenez les secours.**

BONS GESTES À RETENIR EN CAS DE DÉVELOPPEMENT D'INCENDIE

SI UN INCENDIE SE DÉCLARE DANS VOTRE LOGEMENT…

1. Prévenez les occupants.
2. Ne prenez pas les objets de valeur.
3. Dans une zone enfumée, évacuez en vous protégeant pour bénéficier de l'air frais.
4. Évitez tout contact avec les fumées en se protégeant le nez et la tête.
5. Avant d'ouvrir une porte de votre logement, assurez-vous que celle-ci ne soit pas chaude.
6. Fermez les ouvertures (portes et fenêtres) pour priver l'incendie d'un air frais qui pourrait favoriser son développement.
7. N'évacuez pas par un couloir ou un escalier envahis de fumée (ne pas utiliser un ascenseur).
8. Contactez les pompiers en composant le **18** ou le **112**.
9. En cas d'exposition prolongée aux fumées ou aux flammes, contactez systématiquement un médecin.

SI UN INCENDIE SE DÉCLARE AU-DESSOUS OU AU NIVEAU DE VOTRE PALIER

1. Prévenez les occupants.
2. Fermez les portes.
3. Calfeutrez l'espace entre les portes et le sol avec des linges mouillés.
4. Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
5. Avant d'ouvrir une porte de votre logement, assurez-vous que celle-ci ne soit pas chaude.
6. Fermez les ouvertures (portes et fenêtres) pour priver l'incendie d'un air frais qui pourrait favoriser son développement.
7. N'évacuez pas par un couloir ou un escalier envahis de fumée (ne pas utiliser un ascenseur).
8. Contactez les pompiers en composant le **18** ou le **112**.
9. En cas d'exposition prolongée aux fumées ou aux flammes, contactez systématiquement un médecin.

SI UN INCENDIE SE DÉCLARE AU-DESSUS DE CHEZ VOUS OU PAR L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT

1. Prévenez les occupants.
2. Ne prenez pas les objets de valeur.
3. Sortez par l'issue la plus proche.
4. Dans une zone enfumée, évacuez en vous baissant et en vous protégeant pour bénéficier de l'air frais.
5. Évitez tout contact avec les fumées en se protégeant le nez et la tête.
6. Avant d'ouvrir une porte de votre logement, assurez-vous que celle-ci ne soit pas chaude.
7. Fermez les ouvertures (portes et fenêtres) pour priver l'incendie d'un air frais qui pourrait favoriser son développement.
8. N'évacuez pas par un couloir ou un escalier envahis de fumée (ne pas utiliser un ascenseur).
9. Contactez les pompiers en composant le **18** ou le **112**.
10. En cas d'exposition prolongée aux fumées ou aux flammes, contactez systématiquement un médecin.

Soutenir la recherche pour prévenir les risques

Première fondation d'assureur reconnue d'utilité publique, la Fondation MAIF soutient des projets de recherche fondamentale et appliquée afin de mieux comprendre et prévenir les risques dans des domaines tels que les risques liés à la mobilité, les risques de la vie quotidienne, les risques numériques et les risques naturels. Depuis sa création en 1989, la Fondation MAIF a soutenu plus d'une centaine de projets de recherche. Plusieurs se sont concrétisés par des innovations qui apportent plus de sécurité et une meilleure qualité de vie pour tous.

Pour la version électronique de ce guide, ce symbole vous permet d'accéder à la page web du projet.

Pour plus d'infos, connectez-vous sur **www.fondation-maif.fr**

et sur les réseaux sociaux

Fondation MAIF - Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 14 septembre 1989
275 rue du Stade - 79180 Chauray

Tél. : + 33 (0)5 49 73 87 04 - Fax : + 33 (0)5 49 73 87 03

12/2016 - Réalisation : Virginie Gourmaud pour le Studio de création MAIF
Crédit photos : Darri/MAIF - Charlie Abd/PHOTONONSTOP - Maimento/FOTOLIA - Jonathan Ross/FOTOLIA - 3000ad/FOTOLIA
Roman Milert/FOTOLIA - Laboko/FOTOLIA - Riko Best/FOTOLIA - Phonlamaiphoto/FOTOLIA - Microgen/ISTOCK
Irazzers/FOTOLIA
Couverture : Alexey Astakhov/Fotolia

Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.